



# WISE

ENABLING ELECTRONIC  
& SMART SYSTEMS  
INNOVATION

Research, Education & Innovation  
in Pays de la Loire

## APPEL À PROJETS

## WISE'CALL PME

## CAHIER DES CHARGES

Année 2020

Rédacteur : Pierre-Yves LENAIN

Fichier : AAP-PME-WISE-2020-CDCE.docx

Appel à projets WISE' Call à destination des PME  
pour l'émergence et l'accompagnement de projets d'innovation  
en Pays de la Loire dans l'électronique et l'IoT

We Network, en collaboration avec les  
clusters et pôles de l'innovation des Pays de la Loire

Technocampus Electronique et IoT - 7 Rue du Bon Puits - 49480 VERRIERES EN ANJOU

Mars 2020

Sommaire

1	Contexte.....	3
1.1	L'appel à projets WISE' Call PME.....	3
1.2	Le Programme WISE .....	3
1.3	Le Technocampus électronique et IoT .....	4
1.4	Les laboratoires partenaires du programme WISE .....	4
2	Présentation de l'appel à projets.....	5
2.1	L'objectif.....	5
2.2	Les entreprises et projets concernés .....	5
2.3	Les modalités de candidature .....	5
2.3.1	Les différentes étapes et dates limites .....	5
2.3.2	Format des candidatures et dossiers.....	6
2.3.3	Acte de candidature : déroulement détaillé .....	6
2.3.4	Montage de projet et dépôt de dossier : déroulement détaillé.....	6
2.3.5	Conditions du financement des partenaires .....	7
2.4	Accord de consortium et confidentialité .....	7
3	Les critères de sélection.....	7
3.1	Sujets d'innovation et adéquation au marché .....	7
3.2	Caractéristiques du consortium et sa capacité à mener à bien le projet .....	7
3.3	Durée et montage financier .....	8
4	Le calendrier de l'appel à projets .....	8
4.1	Acte de candidature .....	8
4.2	Dépôt d'un dossier .....	8
5	Les modalités de soutien financier .....	9
6	Contacts pour votre projet .....	9
7	Les annexes.....	9

## 1 Contexte

### 1.1 L'appel à projets WISE' Call PME

Au sein du **Programme WISE<sup>1</sup>**, l'appel à projets « **WISE' Call PME** », proposé une fois par an, vise à identifier et soutenir, sur le territoire des Pays de la Loire, des projets d'innovation de PME souhaitant développer l'intelligence de leurs produits et/ou de leurs procédés, leurs processus de production (cobots, gestion des stocks, automatisation, Automated Guided Vehicles, IA, maintenance prédictive, MES, cybersécurité,...).

Le WISE' Call PME s'adresse aux entreprises qui s'engagent soit dans des projets d'innovation en collaboration avec d'autres entreprises, soit dans des projets d'innovation utilisant les compétences des laboratoires de recherche du **Programme WISE**.

### 1.2 Le Programme WISE

**WISE** est un programme de services, coordonné par **We Network**, pour développer des projets de coopérations entre les entreprises et les acteurs de la filière électronique et assurer la visibilité de l'ensemble de la filière (Recherche, Formation, Industrie) autour des fonctions électroniques dans les produits intelligents et pour l'industrie du futur, en particulier dans les marchés professionnels.

Le **Programme WISE** est articulé autour de plusieurs axes d'innovation verticaux et transversaux :

#### Technologies-clés du Programme WISE

- **Smart sensors** : capteurs intelligents.
- **Connected devices** : objets connectés pour les marchés professionnels
- **Smart power** : gestion intelligente de l'énergie pour les systèmes isolés ou îlotés
- **Cybersécurité** : sécurité des objets connectés

#### Expertises et savoir-faire du Programme WISE

- **Matériaux spécifiques** : nouveaux matériaux et matériaux résistants en milieu sévères, utilisés dans les systèmes intelligents.
- **Fiabilité et sûreté de fonctionnement** : aptitude des systèmes intelligents à assurer la fiabilité, la disponibilité, l'intégrité et la résilience dans la génération et la transmission des données.
- **Procédés de production** : apports des systèmes intelligents à l'organisation des flux matériels et des flux de données au sein des process industriels.

L'action WISE'Calls PME est un des services proposés dans le cadre des appels à projets WISE'Calls : plus d'informations sur <https://wiseprogram.eu/wise-calls/so1>

---

<sup>1</sup> WISE : West Intelligent Systems & Electronics

### 1.3 Le Technocampus électronique et IoT

Piloté par We Network, le Technocampus Electronique & IoT est une plateforme de recherche et d'innovation mutualisée qui co-localise, sur 7 900 m<sup>2</sup>, des acteurs industriels et académiques travaillant sur l'accélération de la diffusion de l'électronique et de l'IoT, dans les produits et les procédés de production. Ce Technocampus accompagne également les entreprises de la filière d'assemblage électronique vers l'électronique 4.0.

### 1.4 Les laboratoires partenaires du programme WISE

Les laboratoires partenaires du programme WISE travaillent en lien avec les programmes du Technocampus électronique et IoT. À titre d'information, et pour les projets qui le nécessiteraient, les laboratoires partenaires de WISE sont :



**IFSTTAR** : Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux



**le CNRS** : Centre National de la Recherche Scientifique

Ainsi que les laboratoires et Unités mixtes de Recherche du CNRS suivants :



- **IETR** : l'Institut d'Électronique et de Télécommunications, Nantes



- **IMMM** : l'Institut des Molécules et Matériaux, Le Mans



- **IMN** : l'Institut des Matériaux Jean Rouxel, Nantes



- **le LS2N** (ex IRCCyN) : le Laboratoire des Sciences du Numérique, Nantes



- **IREENA** : l'Institut de Recherche en Énergie Électrique, Nantes



- **le LAMPA** : le Laboratoire Angevin de Mécanique, Procédés et innovAtion, Angers



- **le LARIS** : le Laboratoire Angevin de Recherche en Ingénierie des Systèmes, Angers



- **le LAUM** : le Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Maine, Le Mans



- le MOLTECH-Anjou : Institut des Sciences et Technologies Moléculaires, Angers

Le détail des objectifs et modalités de l'appel à projets WISE' Call PME sont décrits ci-après.

## 2 Présentation de l'appel à projets

### 2.1 L'objectif

Cet appel à projets est organisé par **We Network** dans le cadre du **Programme WISE** en collaboration avec Bpifrance et la Région des Pays de la Loire. Il bénéficie du soutien opérationnel des clusters et pôles d'innovation partenaires : les Technopoles, Captronic, S2E2, EMC2, Images et Réseaux, ID4CAR,...

Cet appel à projets est spécifiquement destiné à accompagner les projets de PME au stade de la faisabilité ou du développement et de faciliter l'accès aux ressources régionales (équipements + compétences) dédiées proposées par les laboratoires et les centres d'expertises regroupés sur le domaine des systèmes intelligents sous la dénomination WISE'Labs (plus d'informations sur les WISE'Labs : <https://wiseprogram.eu/wise-labs/so2>). ;

L'aspect collaboratif des projets ciblés, entre entreprises et/ou avec les ressources des WISE'labs, est une composante essentielle du **WISE' call PME**. En tant que pilote de l'appel à projets et coordinateur du **Programme WISE**, **We Network** organise son soutien aux entreprises de façon à les aider au mieux dans la phase initiale de montage de projets, notamment en ce qui concerne la recherche de partenaires technologiques.

### 2.2 Les entreprises et projets concernés

L'appel à projets s'adresse aux PME des Pays de la Loire (<250 salariés et CA < 50 M€) désireuses de monter, conduire et valoriser un projet d'innovation pour améliorer l'intelligence de leurs produits et/ou de leurs procédés de production.

Le projet d'innovation présenté doit répondre aux conditions suivantes :

- Être porté par une PME
- Associer au moins deux entreprises souhaitant mener un projet d'innovation commun, ou associer une entreprise au moins avec au minimum un laboratoire des WISE'Labs

### 2.3 Les modalités de candidature

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement au montage des projets collaboratifs, **We Network** fournira l'appui organisationnel nécessaire aux entreprises retenues dans le cadre de l'appel à projets WISE' Call PME.

#### 2.3.1 Les différentes étapes et dates limites

Les soumissions à cet appel à projets se feront en deux temps :

##### 1) Acte de candidature

- Dépôt d'un formulaire de candidature  
-> ce dépôt aura lieu au plus tard le 27 mars 2020.
- Analyse et évaluation de la candidature par **We Network** et ses partenaires.

### 2) Montage du projet et dépôt du dossier complet

- Dépôt d'un **dossier finalisé**, suite aux préconisations d'une première évaluation, sur le site internet de Bpifrance qui assure l'instruction des demandes d'aide présentées dans le programme Pays de la Loire innovation, pour le compte de la Région des Pays de la Loire et de l'Etat
- Analyse et évaluation du dossier par les deux financeurs

#### 2.3.2 Format des candidatures et dossiers

- Les dépôts des **formulaires de candidature** et **dossiers** se feront par courrier électronique auprès de Pierre-Yves LENAIN, Responsable des projets collaboratifs de WE Network, à l'adresse : [py.lenain@wenetwork.fr](mailto:py.lenain@wenetwork.fr).
- Le document de référence sera annexé au présent document, il est également disponible sous format numérique sur **le site WISE Program** (<https://wiseprogram.eu/wise-calls/so1>) ou sur simple demande auprès de **We Network**.

#### 2.3.3 Acte de candidature : déroulement détaillé

- A l'ouverture de l'appel à projets, les candidats se déclarent par le dépôt d'un formulaire de candidature.
- Ces candidatures sont examinées par **We Network** en lien avec les représentants des financeurs (**Bpifrance** et **Région des Pays de la Loire**) pour avis.
- **We Network** informe les porteurs de projet à l'issue de la présélection en leur fournissant toutes les recommandations pour le montage de leur dossier complet.  
Au cours de cette étape, les candidats peuvent recevoir un appui technique et économique (plan de financement, retour sur investissement) de **We Network**. Ce soutien est également susceptible de porter sur l'identification de partenaires en fonction des compétences manquantes identifiées au sein du projet.  
Cette assistance ne préjuge en rien du résultat de l'instruction du dossier détaillé (financement du projet définitif).

#### 2.3.4 Montage de projet et dépôt de dossier : déroulement détaillé

- Après présélection du projet, le dossier est renseigné sur le site internet de Bpifrance par le porteur de projet et ses partenaires.  
À cette étape, les candidats peuvent à nouveau recevoir un appui technique de **We Network** voire de Bpifrance pour la formalisation et la finalisation du montage du projet.  
Cette assistance ne préjuge en rien du résultat de l'instruction de financement du dossier.
- Chaque dossier déposé est analysé par les financeurs. A cet égard, il pourra être demandé des pièces complémentaires.
- Si besoin, le porteur du projet peut ensuite être contacté par **We Network** pour une présentation plus approfondie devant les représentants des financeurs.
- **We Network** informera les porteurs de l'issue favorable ou non de la sélection.

### 2.3.5 Conditions du financement des partenaires

Pour les projets sélectionnés, chaque partenaire concerné sera invité à formaliser une demande d'aide. Le dépôt d'un dossier se fera **sur le site INTERNET de Bpifrance**.

#### ATTENTION !

Les fiches Porteurs et Partenaires du projet doivent être retournées datées et signées par le représentant légal de la structure concernée pour le **27 mars 2020 au plus tard**, date de clôture de dépôt des dossiers de présélection : EN L'ABSENCE DE CES DOCUMENTS, **We Network** NE POURRA PAS DONNER SUITE AU PROCESSUS DE SÉLECTION DU PROJET.

### 2.4 Accord de consortium et confidentialité

- Un accord de consortium devra être prévu par les partenaires et joint au dossier de demande de financement. Il traitera notamment de la Propriété Intellectuelle et du partage des fruits de l'exploitation des travaux issus du projet. Les grands principes de cet accord seront décrits dès le stade de la fiche pré - projet.
- Les personnes ayant à connaître des documents transmis à **We Network, dans le cadre de l'instruction des projets déposés dans cet appel à projets**, seront soumises aux exigences de confidentialité habituelles : membres du Conseil d'Administration, membres des organismes financeurs et le cas échéant experts externes consultés.

## 3 Les critères de sélection

La sélection sera réalisée sur la base des critères suivants :

### 3.1 Sujets d'innovation et adéquation au marché

#### *Sujets proposés et degré d'innovation :*

- La nature des travaux de R&D du projet et son degré d'innovation.
- La rupture technologique anticipée et les verrous que le projet entend lever.
- Les propositions sont sélectionnées de façon indifférenciée par rapport au sujet d'innovation. Les projets qui s'inscrivent dans le cadre des orientations thématiques du **Programme WISE** indiquées ci-dessus bénéficient toutefois d'un avantage au regard de l'évaluation générale du dossier.

#### *Retombées économiques, sociales et sociétales :*

- Marché adressé
- Stratégie de valorisation
- Impact économique pour le territoire ligérien en termes de chiffre d'affaires, d'emplois et de propriété intellectuelle

*\* Une labellisation d'un pôle de compétitivité peut être un plus*

### 3.2 Caractéristiques du consortium et sa capacité à mener à bien le projet

- La pertinence, la qualité et la complémentarité du consortium,
- La méthodologie de développement, de validation et de conduite de projet.
- L'évaluation des risques : faisabilité, calendrier,

- Il sera également tenu compte des autres programmes de R&D déjà en cours ou envisagés par les partenaires (cette indication sera donc à fournir) dans l'analyse de leur capacité financière à mener de front plusieurs projets d'innovation,
- Adéquation du projet à la structure financière de chacun des partenaires

### 3.3 Durée et montage financier

- Une durée de projet n'excédant pas 36 mois.
- Des dépenses de R&D comprises entre 100 000 € et 1 million d'€ (ce montant ne saurait constituer une limite stricte, mais seulement indicative). Il sera considéré comme raisonnable que le coût de la participation d'un partenaire du projet soit au plus du même ordre de grandeur que ses capitaux propres.
- Aucun des partenaires du projet ne pourra supporter seul plus de 70 % des coûts éligibles du projet.
- L'adéquation des moyens par rapport aux objectifs du projet.
- Le positionnement du projet et ses apports essentiels dans les secteurs : marketing, technique, économique, juridique et financier.
- Le bouclage et la cohérence du plan de financement.

L'étude de l'ensemble de ces caractéristiques donnera lieu à un avis d'éligibilité du projet émis par les représentants des financeurs.

## 4 Le calendrier de l'appel à projets

Les soumissions à cet appel à projets se feront en deux temps :

### 4.1 Acte de candidature

Le dépôt d'un formulaire de candidature se fera au plus tard : **le 27 mars 2020**.

### 4.2 Dépôt d'un dossier

Les dépôts des formulaires de candidature se feront via la fiche pré-projet par courrier électronique à l'adresse : [py.lenain@wenetwork.fr](mailto:py.lenain@wenetwork.fr)

Le dépôt d'un dossier se fera **sur le site INTERNET de Bpifrance**.

Le calendrier de cet appel à projets est le suivant :

février	Ouverture de l'AAP
27 mars	Fin de dépôt des formulaires de candidature
	Audit, présentation, préconisations sur les actes de candidature
Semaine 20	Information du Conseil d'Administration
	Instruction des dossiers par les représentants techniques des financeurs et mise en place des financements



## 5 Les modalités de soutien financier

*Chaque financeur est seul souverain dans la décision d'attribution de ses solutions de financements.*

Le scénario de financement sera optimisé au cas par cas en concertation avec les partenaires du projet.

Le Fonds Pays de la Loire Innovation, doté conjointement par la Région des Pays de la Loire et l'Etat est susceptible d'intervenir sur les bases générales suivantes :

- *Pour les PME (au sens de la définition européenne) :*

En phase de développement, avance remboursable dont le taux sera calculé en fonction de la nature des travaux de R&D et des dépenses éligibles (à titre indicatif : taux de 40% à 65% maximum de l'assiette des dépenses retenue (en fonction de la taille de l'entreprise) ou en phase de faisabilité, jusqu'à 50% de l'assiette des dépenses éligibles, sous forme d'une subvention plafonnée à 50 000 euros maximum.

- *Pour les établissements de recherche :*

Subvention à hauteur de 100 % des coûts marginaux de R&D demandées par le ou les établissement(s) de recherche (sans dépasser 100 000 € par projet).

## 6 Contacts pour votre projet

Les demandes d'informations et les dossiers doivent être adressés par e-mail à : [py.lenain@wenetwork.fr](mailto:py.lenain@wenetwork.fr).

Suivi administratif et conseil technique : [We Network](#)

Responsable des projets collaboratifs : Pierre-Yves LENAIN - [py.lenain@wenetwork.fr](mailto:py.lenain@wenetwork.fr) / 02.41.73.06.44 / 06.15.33.16.99

En fonction de l'aide nécessaire, un autre contact [We Network](#) spécifique pourra être affecté.

Représentants techniques des financeurs :

> **Bpifrance** : François BERTRAND – [francois.bertrand@bpifrance.fr](mailto:francois.bertrand@bpifrance.fr)

> **Région des Pays de la Loire** : Hervé LEMPERIERE – [herve.lemperiere@paysdelaloire.fr](mailto:herve.lemperiere@paysdelaloire.fr)

## 7 Les annexes

1) Modèle de fiche Pré - Projet (FPP)